

Référence : AT004/UEMOA

Lomé, le 8 mars 2019

Objet : Transmission du rapport d'activités 2018 du Projet de « renforcement du rôle de conservation du système national d'aires protégées » du Togo

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'accord de participation aux coûts du projet de « Renforcement du rôle de conservation du système national d'aires protégées » du Togo, conclu en février 2011 entre la Commission de l'UEMOA et le Bureau du PNUD Togo et à votre courrier N°03736/PC/DAREN/DERE du 28 mai 2018, j'ai l'honneur de vous transmettre pour toutes fins utiles, le rapport d'exécution technique et financière de l'année 2018 dudit projet.

En effet, sur le reliquat de deux cent trente mille cinquante-deux dollars (230.052 USD) de mai 2018, Cent soixante-trois mille deux cent quatre-vingt-six dollars Américains (163 286 USD) ont été dépensés et il reste soixante-six mille sept cent soixante-six dollars Américains (66 766 USD) au 31 décembre 2018 qui sera utilisé pour finaliser les activités du projets contenues dans votre courrier du 28 mai 2018.

Je voudrais, vous remercier pour la confiance que votre institution a placé au PNUD dans la concrétisation de l'accord de participation aux coûts et de la franche collaboration qui a existé entre nos institutions au cours de la période.

... / ...

Son Excellence
Abdallah BOUREIMA
Président de la Commission de l'UEMOA

**Ouagadougou,
Burkina Faso**

Le PNUD est disposé à poursuivre son appui à la mise en œuvre des activités du projet telle que souhaité par le gouvernement du Togo.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

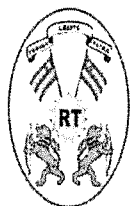


Mactar FALL
Représentant Résident a.i.

CC : Monsieur Assoukou Raymond KRIKPEU
Représentant Résident de l'UEMOA au Togo

LOME

*PJ : - Rapport d'activités 2018
- Etat certifié des dépenses 2018*



Au service
des peuples
et des nations

Projet de Renforcement du Rôle de Conservation du Système National d'Aires Protégées du Togo
(PRAPT)

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET
DE LA PROTECTION DE LA NATURE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES FORESTIERES

RAPPORT D'EXECUTION

Contribution de l'Union économique et monétaire ouest africain (UEMOA) à la mise en œuvre du projet de renforcement du rôle de conservation du système national d'aires protégées du Togo

TITRE DU PROJET :	« Renforcement du Rôle de conservation du système national d'Aires Protégées du Togo (PRAPT) »
PAYS :	TOGO
FINANCEMENT UEMOA :	250 000 000 F CFA
AGENCE NATIONALE D'EXECUTION:	PNUD/TOGO
PARTENAIRE DE MISE EN ŒUVRE :	MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE (MEDDPN)
PARTIES RESPONSABLES :	DIRECTION DES RESSOURCES FORESTIERES
ANNEE D'EXECUTION :	2018

Sommaire

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	3
II. OBJECTIF	4
III. LES RESULTATS ATTENDUS	4
IV. PRINCIPALES REALISATIONS	4
1. La révision finale et la validation nationale de la stratégie du système national togolais des aires protégées	4
2. La réalisation de cinq (05) forages d'eau potable à motricité humaine et le financement d'activités génératrices de revenus au profit des populations riveraines du parc national Fazao-Malfakassa	5
3. L'organisation des réunions du comité de pilotage, des missions de suivi et des activités de sensibilisation	7
3.1. Activités de sensibilisation	7
3.2. Réunion du Comité de pilotage	9
3.3. Organisation des missions de suivi des activités du PRAPT	9
3.4. L'appui au fonctionnement de l'unité de gestion du projet	10
IV. Contribution des réalisations à l'atteinte des objectifs du projet	10
VI. Principale contrainte rencontrée par le projet	11
V. Difficultés	11
VI. Leçons tirées	11
VII. Perspectives	12
1. En général	12
2. En particulier : Demande de poursuite des activités et prorogation du PRAPT par le Gouvernement	12
VIII. Finances	12
IX. Conclusion	12

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le gouvernement togolais a sollicité et obtenu l'appui technique et financier de l'Union Economique et Monétaire Ouest africain (UEMOA) pour cofinancer la mise en œuvre du projet intitulé « Renforcement du rôle de conservation du système national d'aires protégées du Togo ». Cette contribution de la commission de l'UEMAO contribuera à restaurer un système national fonctionnel d'AP au Togo et à préserver les liens régionaux des écosystèmes avec les pays voisins pour permettre la migration de la faune sauvage.

Cette contribution financière d'un montant de deux cent cinquante millions (250 000 000) de francs CFA interviendra à travers le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Agence d'exécution des Composantes Nationales du Programme régional d'Appui des Parcs de l'Entente (PAPE).

Le partenariat est soumis aux conditions des Accords de financement qui est signé entre le bureau PNUD du Togo et l'UEMOA et fait partie du coût global du projet estimé à 4 222 200 US\$ dont 1 220 200 US\$ représente la contribution du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). La contrepartie du gouvernement togolais à ce projet se chiffre à deux cent cinquante millions (250 000 000) de FCFA dont cent cinquante millions (150 000 000) de FCFA en espèces.

Le PNUD en tant qu'agence d'exécution du FEM assure la mise en œuvre du projet suivant la modalité d'exécution nationale (NEX). Le ministère de l'environnement et des ressources forestières (MERF) à travers la Direction des ressources forestières est l'entité nationale de mise en œuvre du projet.

Après la suspension du projet en novembre 2015, en raison du soulèvement des populations de Mango contre la réhabilitation du complexe d'aires protégées Oti-Keran-Mandouri, le gouvernement togolais a demandé et obtenu par correspondance n° 03735/PC/DAREN/DERE du 28 mai 2018, l'approbation, de l'utilisation du reliquat de la contribution de l'UEMOA pour finaliser les activités restantes du projet PRAPT.

Ce reliquat d'un montant de cent-vingt-deux millions deux cent-neuf mille trois cent-soixante-quatorze (122 209 374) francs CFA, devrait servir au financement des activités ci-après :

- La révision finale et la validation nationale de la stratégie du système national togolais des aires protégées ;
- La réalisation de cinq (05) forages d'eau potable à motricité humaine et le financement d'activités génératrices de revenus au profit des populations riveraines du parc national Fazao-Malfakassa ;
- L'organisation des réunions du comité de pilotage, des missions de suivi et des activités de sensibilisation ;
- La participation des réunions sous régionales et internationales ;
- L'audit annuel du projet ;
- L'appui au fonctionnement de l'unité de gestion du projet.

La plupart de ces activités sont en cours de réalisation et se poursuivront jusqu'à la fin du premier semestre de cette année.

II. OBJECTIF

L'objectif du projet est de renforcer la gestion du système d'aires protégées du Togo afin d'améliorer sa contribution à la conservation de la biodiversité en appliquant des approches efficaces de réhabilitation et de gestion des aires protégées.

III. LES RESULTATS ATTENDUS

La stratégie du projet est organisée en 2 composantes: la première est axée sur le renforcement et le développement des capacités systémiques (cadre stratégique, juridique et politique) et individuelles (personnel de la Direction de l'AP et des acteurs de la cogestion) afin d'améliorer le cadre de gestion du réseau d'AP et le second, sur l'amélioration de l'efficacité de la gestion des zones protégées pilotes, le parc national Fazao-Malfakassa, en vue d'assurer la restauration des couloirs de migration des grands et moyens mammifères et leur connectivité avec le parc Kyabobo du Ghana.

IV. PRINCIPALES REALISATIONS

1. La révision finale et la validation nationale de la stratégie du système national togolais des aires protégées

Dans le souci de trouver une solution durable à la problématique de gestion des AP au Togo, et permettre aux populations riveraines de jouir pleinement des retombées de celles-ci, le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) à travers le Projet « Renforcement du rôle de conservation du système national d'aires protégées du Togo » (PRAPT) a recruté avec l'appui du PNUD, un consortium de cabinets d'études SYSTID-CRIGET-CS pour l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion durable des aires protégées du Togo. La création d'un tel cadre stratégique amélioré pour la gestion des AP du Togo va orienter le développement à long terme du système (concernant par ex. les modalités de gestion des AP, les flux de financement, etc). Ce cadre sera renforcé par des réformes des politiques et de la législation applicables et validé par le gouvernement.

Cette étude a permis de : (i) identifier, analyser et évaluer les atouts et les lacunes du système national d'AP en termes de représentativité écologique, de catégorisation et de modes de gestion, (ii) mener une analyse socio-économique de ce système d'AP et évaluer l'adéquation du cadre juridico-institutionnel du système d'AP au regard des enjeux de conservation, mais aussi de développement de ces aires ; (iii) proposer des mesures visant à améliorer la représentativité écologique du réseau d'AP, la catégorisation des AP, la situation socio-économique, le cadre juridico-institutionnel et la gestion des AP du Togo ; et (iv) Développer une stratégie cohérente d'amélioration et de gestion du système d'AP ainsi qu'un plan d'action à court moyen et long terme pour apporter une réponse aux menaces auxquelles fait face le système d'AP au Togo.

Il ressort de cette étude que la mise en œuvre d'une stratégie nationale de requalification et de gestion durable du système national d'aires protégées du Togo est indispensable. En effet, les investigations menées auprès de l'ensemble des acteurs au cours de l'élaboration de la présente stratégie ont révélé que la problématique de la conservation des ressources naturelles de ces aires protégées est complexe. Aussi, une diversité de défis écologiques, socioéconomiques et réglementaires se pose sur le terrain. Toutefois, il existe des problématiques communes aux aires protégées, quelle que soit la zone écologique considérée.

Au regard de ce diagnostic, il s'avère important que le Togo relève les différents défis afférant à la gestion durable des aires protégées au Togo. Ainsi, la vision formulée est : *« A l'horizon 2030, le Togo dispose d'un système national d'aires protégées qui couvre 10% du territoire national, doté d'un mécanisme de gouvernance améliorée qui garantit la participation des populations locales, assure la conservation à long terme de la nature, des services écosystémiques et contribue à la gestion durable des écosystèmes naturels et à la création de richesses aux niveaux local et national ».*

Pour y parvenir, le cadre stratégique défini, privilégie une approche participative et inclusive tout en tenant compte de la spécificité de chaque aire protégée en termes de facteurs écologiques, de l'environnement et du contexte socio-économique et culturel. Par ailleurs, la gestion de chaque aire protégée devra s'appuyer sur des principes directeurs conformes aux orientations de la politique et de la législation nationales et aux conventions internationales auxquelles le Togo est parti. Cette stratégie cohérente d'amélioration et de gestion du système d'AP est soutenue par un plan d'actions opérationnel sur les cinq prochaines années, pour la mise en œuvre des mesures et dispositions préconisées.

2. La réalisation de cinq (05) forages d'eau potable à motricité humaine et le financement d'activités génératrices de revenus au profit des populations riveraines du parc national Fazao-Malfakassa

Pour susciter l'adhésion des populations riveraines des aires protégées, le projet de renforcement du rôle de conservation du système national d'Aires protégées du Togo a lancé avec l'appui de l'UEMOA la réalisation de cinq (05) Forages d'eau potable à motricité humaine dans les villages de Kagnigbara dans la préfecture de Mô, Kpe-Tchila dans la préfecture de Sotouboua, Bouzalo dans la préfecture de Tchaoudjo, Bougabou et Bounako dans la préfecture de Bassar

L'appel à soumissionner lancé par le PNUD a permis de sélectionner l'entreprise Hydroforage Sarl pour exécuter les travaux.

Le financement de ces 5 forages sur les ressources de l'UEMOA vient s'ajouter à l'initiative entreprise par le FEM qui a permis la réalisation de 10 forages avec l'entreprise Compagnie

Géologique de Chine-Togo et la construction de 5 autres forages en eau potable par les ressources du PNUD au profit des communautés riveraines de Fazao-Malfakassa.

La démarche méthodologique est basée sur une clarification préalable du statut foncier des terres du site ou de l'ouvrage, la responsabilisation des communautés villageoises dans toutes les décisions liées au choix et au type de réhabilitation ou d'aménagement à réaliser et l'implication effective dans la mise en valeur et l'entretien du bien communautaire.

Au total, 20 villages riverains ont été ciblés et la construction de ces forages à motricité humaine permettra de fournir de l'eau potable à près de 3 380 habitants à Mpoti, Kouï et Doufouli (Préfecture de Blitta), 3 637 habitants à Fazao, Hezoudè, Kpeyi-Tchila et Agbele (Préfecture de Sotouboua), 2 374 personnes à Kouvon, Sakalaoudè, Bouzalo et Kpalafloouassi (Préfecture de Tchaoudjo), 1 532 personnes à Kona, Baghan, Bougabou (Préfecture de Bassar) et 4 072 personnes à Boulohou, Sourkou, Kagnigbara et Banda (Préfecture de Mô). Soit un total de 14 995 habitants des 5 Préfectures bénéficieront de ces réalisations pour un coût estimé à près de cent cinquante millions (150 000 000) Francs CFA.

Une centaine d'écogardes, forestiers et gendarmes profiteront de cette initiative avec la construction des forages dans la brigade de Fazao (Préfecture de Sotouboua) et de Bounako (Préfecture de Bassar).

Les 10 premiers forages construits à l'initiative du FEM sont déjà réceptionnés tandis que les 10 derniers financés par l'UEMOA et le PNUD sont en cours de construction et les forages seront réceptionnés d'ici fin février 2019.

Pour le suivi des travaux, des techniciens de la direction régionale de l'hydraulique sont sollicités par le ministère de l'environnement et des ressources forestières. Ces techniciens ont pour mission de faire le suivi et le contrôle de toutes les interventions de l'entreprise choisie et de s'assurer de la qualité des travaux et du matériel utilisé.

Pour permettre aux comités eau de bien gérer les points d'eau qui leur sont offerts, le Ministère de l'environnement et des ressources forestières organisera en mars 2019 avec l'appui financier de l'UEMOA une formation à leur endroit par le biais de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Hydraulique villageoise de la région centrale (DREHV-RC). Il s'agit de renforcer les capacités des populations bénéficiaires en matière d'hygiène dans l'utilisation de l'eau potable d'une part et de donner aux membres des comités eau, des notions sur la gestion technique et financière de leur point d'eau potable d'autre part.

La mise en œuvre de la phase d'intermédiation sociale et de formation des comités eau est assurée par la (DREHV-RC).

Les fonds prévus dans les subventions des microprojets ont servi exclusivement à mettre en œuvre les activités des 10 microprojets apicoles à savoir la commande et l'acquisition des équipements apicoles, l'implantation des matériels, la récolte du miel, le conditionnement et la

commercialisation ainsi que le recrutement des formateurs pour assurer les formations et l'accompagnement des membres du groupement dans la réalisation des différentes activités.

Bien qu'aucun plan d'affaire n'ait été élaboré avant la mise en œuvre de ces activités avec les communautés locales, les 10 groupements riverains de Fazao-Malfakassa bénéficiaires des micro-projets d'apiculture sont déjà opérationnels et, depuis novembre 2018, récoltent du miel de 15 à 25 litres par mois, selon les groupements. Le potentiel de production a été très variable d'un formateur à l'autre, tout comme le premier prix de vente par litre, allant de 3 000 FCFA le litre à 4 000 FCFA.

Dans certains groupes, les ruches ont été distribuées aux membres, mais dans d'autres, la récolte est collective et le revenu de la vente est redistribué aux membres de chaque communauté. Ces revenus permettront d'acquérir des intrants pour la campagne agricole et les fournitures scolaires pour la rentrée prochaine.

Chaque groupement a bénéficié de la formation et de l'encadrement des groupements bénéficiaires, la livraison des équipements et accessoires apicoles telles que celles-ci sont définies ci-contre (280 Ruches dardant ;280 supports métalliques ;12 enfumoirs, 12 lèves cadres, 16 brosses à abeilles ;40 combinaisons ;40 gants ;40 bottes ;20 cuvettes aluminium ;16 tonnelle et plastique de 100 litres ;04 balances de portée 25 kg ;40 coupe-coupe ;04 extracteurs manuels ;840 cires gaufrées ;80 charmes pour colonisation ou attire essaims ;400 pots à miel ;04 filtres ; 04 maturateurs ;04 couteaux opercule ;04 herses.

Un effectif total de 315 personnes dont 150 femmes issues de 10 groupements communautaires des Préfectures de Mô, de Bassar, de Tchaoudjo, de Sotouboua et de Blitta ont bénéficié du financement des microprojets apicoles évalué à quarante-huit millions six-cent douze mille quatre cent vingt (48 612 420) Francs CFA.

3. L'organisation des réunions du comité de pilotage, des missions de suivi et des activités de sensibilisation

3.1. Activités de sensibilisation

Le Projet de rationalisation des AP du Togo (PRAPT) a pour mission entre autres, de mener des consultations pour impliquer l'ensemble des parties prenantes dans le processus. Pour réaliser ces objectifs, il est primordial qu'un mécanisme solide et durable de communication soit établi. Ce mécanisme doit être basé sur des messages clairs et des outils efficaces capables de permettre une mobilisation optimale de l'ensemble des parties prenantes au projet.

A cet effet, le Ministère de l'environnement et des ressources forestières à travers le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a adopté l'approche de concevoir, de produire et de diffuser des outils de communication pour pousser les populations

à adopter des attitudes et des pratiques concrètes de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité.

A la suite d'une consultation le PNUD a sélectionné les entreprises suivantes pour la production des outils de communication. Il s'agit de :

- IPACOM : (20 Kakemonos, 1500 Posters, 200 conférenciers) ;
- ETS NIMBA : (5000 porte-documents, 300 gilets forestiers, 1000 T-shirt, 40 cartes d'occupations de sol et 40 cartes de micro zonage du parc) ;
- Espace technologie : (5000 brochures)
- Arts systèmes : (1000 casquettes lourdes, 200 sacs scolaires)
- Titi Graphic (20 plaques de signalisation des forages et 17 panneaux géants avec des messages pour les riverains)

Tous ces modèles d'outils de communication (kakemonos, portes documents, conférenciers, posters, T-shirt et casquettes, gilets forestiers, brochure et autres) conçus en utilisant tous les outils multimédias capables d'assurer une bonne qualité aux outils sont diffusés aussi bien au niveau central que sur le terrain.

L'organisation de l'atelier d'information et d'échanges avec les organisations de la Société Civile (OSC) et des journalistes s'inscrit dans ce cadre et vise à réfléchir sur la meilleure approche de leur implication effective et active dans la conduite du processus de réhabilitation des aires protégées prioritaires du Togo.

De manière spécifique, cet atelier organisé du 07 au 11 janvier 2019 à l'Hôtel AVE Kédia de Sokodé a permis essentiellement de :

- Renforcer la compréhension des membres des OSC et des journalistes sur le processus de réhabilitation des aires protégées du Togo, les outils de sa mise en œuvre, les défis et les opportunités ainsi que le rôle clé joué par les aires protégées dans le développement durable ;
- Faire le point avec les OSC et les journalistes sur l'état d'avancement du projet « renforcement du rôle de conservation du système national d'aires protégées du Togo » (PRAPT)
- Susciter la mobilisation et l'implication active des OSC et des journalistes dans la gestion des aires protégées avec les OSC et les journalistes et leur permettre de s'organiser pour processus de rationalisation et de gestion des AP en cours au Togo et leur permettre de communiquer et informer la population sur ledit processus ;
- Echanger sur les rôles économiques et écologiques participer de façon efficace et coordonnée au processus de leur réhabilitation ;
- Echanger sur les modalités de collaboration avec les OSC et les journalistes dans le cadre de la réhabilitation des aires protégées au Togo ;
- Obtenir un engagement des OSC et des journalistes à participer activement au processus de réhabilitation des aires protégées.

Cet atelier a connu la participation de 50 personnes dont 20 de la société civile et 16 journalistes des médias publics et privés et 4 journalistes des radios communautaires de la région centrales, 10 du ministère de l'environnement et des ressources forestières (01 personne ressource, 04 de la direction nationale du projet, 02 de la cellule de communication et 03 de la coordination nationale).

3.2. Réunion du Comité de pilotage

Conformément au document de projet, l'arrêté n°045/MERF/CAB/SG/DFC du 17 décembre 2012, portant création, attribution, composition et fonctionnement des organes de gestion dudit projet prévoit l'organisation des réunions ordinaires et extraordinaire du comité de pilotage.

Une réunion du comité de pilotage a eu lieu en janvier 2018 avec le financement du FEM. Une deuxième réunion programmée à la fin de l'année n'a pu avoir lieu en raison des mouvements politiques notamment le processus électoral législatif de cette fin d'année 2018. Cette réunion placée sous le financement de l'UEMOA est reprogrammée en 2019.

La réunion du Comité de pilotage de l'année 2019, étant la dernière avant la clôture du projet, sera élargie aux acteurs bénéficiaires afin de permettre le partage autour des principales réalisations et produits du projet.

Plus spécifiquement cette réunion aura pour objectifs de :

- Partager et valider avec l'ensemble les membres du comité de pilotage, les grandes conclusions du rapport de la mission d'évaluation finale du projet commanditée par le gouvernement ;
- S'appropriier le Plan de Travail semestriel (janvier à juin 2019) ainsi que le budget y afférent alloué sur financement de l'UEMOA et du PNUD ;
- Permettre aux différentes parties prenantes de formuler des recommandations pour la consolidation des acquis du projet.

Cette réunion sera également consacrée à des réflexions pour élaborer un programme national sur les aires protégées et faire des propositions devant permettre de mobiliser davantage le financement sur les AP.

3.3. Organisation des missions de suivi des activités du PRAPT

Dans le cadre la mise en œuvre du projet Aires Protégées cofinancé par le FEM, PNUD, UEMOA et le Gouvernement du Togo, il est prévu des suivis et supervisions périodiques dudit projet par les différents bailleurs.

L'objectif de ces missions était de conduire des concertations avec les responsables locaux et les communautés sur la mise en œuvre des activités du PRAPT à Fazao-Malfakassa afin d'en dégager les principales contraintes et formuler des recommandations dont la mise en œuvre contribuerait à l'atteinte des résultats, effets et impacts attendus du projet.

Depuis le début du projet, ces missions ont permis au Ministère, au PNUD et à l'UEMOA de suivre ce qui est fait sur le terrain en termes de réalisation des ouvrages, des sensibilisations et formation mais de juger de l'impact des activités réalisées par le PRAPT sur l'amélioration des conditions de vie des populations et la conservation de la biodiversité.

Entre juin et décembre 2018, une mission de suivi des activités de terrain était programmée mais n'a pu se réaliser en raison des mouvements politiques un peu tendu de la fin d'année 2018.

C'est pourquoi, le MERF prévoit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de travail semestriel 2019 du PRAPT, de reprogrammer une autre mission de suivi des activités de terrain de ce projet dans le premier trimestre de l'année 2019 afin d'en dégager les principales leçons apprises et formuler des recommandations dont la mise en œuvre contribuerait à la consolidation des acquis du PRAPT. Cette mission de suivi sera organisée conjointement avec le ministère de l'environnement, le PNUD et la représentation résidente de l'UEMOA au Togo

3.4. L'appui au fonctionnement de l'unité de gestion du projet.

À la reprise des activités du PRAPT en juin 2018 (après l'évaluation finale du Projet), l'ensemble de l'équipe de projet a été réduite au Coordonnateur du Projet assisté de l'Assistant Administratif et Financier et chauffeur tous basé à Lomé.

L'appui au fonctionnement de l'unité de gestion a consisté à :

- La prise en charge du salaire de la coordination ;
- L'entretien des véhicules du projet et du matériel et mobilier de bureau mis à la disposition de l'unité de gestion ;
- La prise en charge des frais de communication conjointement avec les ressources du PNUD et de l'UEMOA.

IV. Contribution des réalisations à l'atteinte des objectifs du projet

Cohérence du projet avec les priorités et les politiques nationales. Le projet construit sur le cadre politique et législatif du pays a largement contribué à la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action national pour la diversité biologique 2011-2020 (SPANB, 2014). Plus spécifiquement, il a contribué à :

- Objectif 2 : Faire de la biodiversité une priorité pour les décideurs et les parties prenantes à intégrer les valeurs de la biodiversité dans les comptes nationaux ;
- Objectif 3 : Elaborer un schéma de planification national incluant les zones consacrées à la conservation de la diversité biologique ;
- Objectif 4 : Réduire le taux de dégradation et de fragmentation des habitats naturels ;
- Objectif 7 : Elaborer des plans de gestion pour les AP prioritaires pour la conservation de la biodiversité ;
- Objectif 8 : Renforcer les cadres juridique, institutionnel et de gouvernance afin de créer un environnement favorable à la conservation de la biodiversité ;
- Objectif 15 : Cartographier les écosystèmes importants pour la conservation de la diversité biologique et assurer la durabilité de l'utilisation des ressources biologiques, à travers les enquêtes sur la biodiversité ;
- Objectif 18 : Accroître les compétences nationales.

VI. Principale contrainte rencontrée par le projet

La durabilité des réalisations du projet peut être compromise par :

- Le manque de financement du système d'AP, en particulier pour financer la mise en œuvre des plans d'aménagement et de gestion élaborés avec le soutien des différents partenaires techniques et financiers,
- L'insuffisance d'options pour réduire l'expansion et l'empiètement agricoles et les conflits homme-éléphant susceptibles de compromettre le changement positif d'attitude et d'implication des communautés locales dans la gestion du PN Fazao-Malfakassa,

V. Difficultés

Toute intervention liée à la gestion des ressources naturelles a une incidence différente sur les femmes. Il convient de prendre en compte cet aspect dans la conception et la mise en œuvre des activités, ainsi que dans l'évaluation de leurs résultats. Cependant, cette dimension n'a pas été intégrée dans la conception du projet et la plupart des parties impliquées sont effectivement des hommes. Aucune évaluation de genre ou sociale n'a été réalisée lors de la préparation et de la mise en œuvre du projet. Le plan de suivi et d'évaluation du projet n'incluait pas d'indicateurs désagrégés pour rendre compte spécifiquement de la participation des femmes aux activités du projet et de leurs effets.

VI. Leçons tirées

Les principales leçons apprises au cours de l'année 2018 sont :

- L'implication des élus a facilité la résolution de certains conflits ou mésententes survenus lors de la mise en œuvre des activités ;
- La sensibilisation des acteurs des médias a permis une meilleure compréhension de la problématique de gestion des AP et le renforcement des communications ;
- La conduite des AGR a permis aux populations de mieux s'intéresser aux activités et de renforcer leur adhésion.

Les meilleures pratiques à adopter pour les interventions futures, qui sont désormais requises pour les projets du PNUD, consisteront à mener à bien une évaluation sexospécifique afin de pouvoir élaborer une stratégie visant à intégrer la problématique hommes-femmes dans toutes les interventions du projet et à garantir que tous les indicateurs opérationnels et de performance documentant les produits et les résultats du projet en relation avec les communautés rapportent systématiquement ces résultats séparément pour les hommes et les femmes.

VII. Perspectives

1. En général

- Elargir les cadres de concertation et de sensibilisation pour impliquer davantage les décideurs afin de prendre en compte au mieux les préoccupations des populations riveraines ;
- Mobiliser des fonds supplémentaires pour accompagner les actions actuelles, notamment par la construction et ou réhabilitation des infrastructures socio collectives afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines ;
- Rechercher les moyens pour mettre en place un programme national sur les aires protégées du Togo afin de mettre en œuvre les plans d'aménagement et de gestion des AP élaborés et de revitaliser le système national d'AP.

2. En particulier : Demande de poursuite des activités et prorogation du PRAPT par le Gouvernement

- Elaborer un programme national de revitalisation des AP et mettre en œuvre les plans d'aménagement et de gestion élaborés ;
- Organiser une réunion de comité de pilotage élargie aux personnes ressources ;
- Faire une mission de suivi des activités de terrain du PRAPT ;
- Réceptionner les 10 forages construits cette année par l'UEMOA et le PNUD ;
- Former les membres du comité eau pour une meilleure gestion des forages construits,
- Organiser l'audit de fin du projet
- Poursuivre les sensibilisations notamment sur le conflit homme-faune.

VIII. Finances

Tableau : Point sur les dépenses totales du projet du 30 avril au 31 décembre 2019

	FEM	UEMOA	PNUD	TOTAL
Budget initial	1 222 200	500 000	500 000	2 222 200
Dépenses au 30 avril 2018	913 916	269 946	412 503	1 596 365
Dépense au 31 décembre 2018	1 201 430	433 234	505 437	2 140 101
Solde pour 2019	20 770	66 766	-5 437	82 099

IX. Conclusion

Compte tenu du niveau de dégradation des AP du Togo, le ministère de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature s'est engagé à :

- Faire un lobbying pour prendre des décrets de requalification de certaines AP prioritaires en conseil de ministres,
- Concéder dans les meilleurs délais certains AP notamment le parc Fazao-Malfakassa pour soulager le déficit d'investissement sur ce parc et assurer son meilleur fonctionnement
- Augmenter le budget d'investissement consacré à la gestion des aires protégées.

Aujourd'hui, les populations attendent du gouvernement des actions concrètes de terrain au-delà des activités de sensibilisation. Le projet a beaucoup performé pour les activités d'appui aux communautés locales, qu'il s'agisse de développer des activités génératrices de revenus (AGRs) ou de mettre en place les conditions pour qu'ils soient en mesure de subvenir à leurs besoins vitaux en périphérie des APs. Cette performance serait un atout principal pour la pérennisation des acquis du projet.

Combined Delivery Report By Project



UN Development Programme
Report ID: unglcdrp

Page 1 of 5
Run Time: 12-02-2019 18:02:44

Selection Criteria :

Business Unit : TGO10
Period : Jan-Dec (2018)
Selected Project Id : 00060926,00104540
Selected Fund Code : ALL
Selected Dept. IDs : B0378
Selected Outputs : 00076932

Project Id : 00060926 GEF:PIMS 4220/FSP BD-Rationali	Period :	Jan-Dec (2018)
Output # : 00076932 Aires protégées	Impl. Partner :	02996 National Execution
	Location :	TGOBAP2001- RESREP
	Govt Exp	UNDP Exp
	UN Agencies Exp	Total Exp

Dept: 37805 (Togo - Energy & Environmnt)

Fund : 04000 (Core Programme, UNU Centre)

61105 - Salaries - NP Staff	0.00	43,578.97	0.00	43,578.97
62105 - Dependency Allowance-NP Staff	0.00	1,882.08	0.00	1,882.08
62110 - Contrib Joint Staff Pension-NP	0.00	8,595.98	0.00	8,595.98
62115 - Contrib to Med,Soclns-NP Staff	0.00	3,159.47	0.00	3,159.47
62140 - Annual Leave Expense - NO	0.00	5,633.95	0.00	5,633.95
63530 - Contribution to EOS Benefits	0.00	1,634.21	0.00	1,634.21
63535 - Contribution to Security	0.00	1,852.10	0.00	1,852.10
63540 - Contribution to Training	0.00	174.32	0.00	174.32
63545 - Contribution to ICT	0.00	653.68	0.00	653.68
63550 - Contributions to MAIP	0.00	43.59	0.00	43.59
63555 - Contribution to UN JFA	0.00	1,416.30	0.00	1,416.30
63560 - Contributions to Appendix D	0.00	108.96	0.00	108.96
64110 - Separations - NP Staff	0.00	871.60	0.00	871.60
64397 - Services to projects -CO staff	0.00	35,000.00	0.00	35,000.00
65115 - Contributions to ASHI Reserve	0.00	4,227.18	0.00	4,227.18
65135 - Payroll Mgt Cost Recovery ATLA	0.00	268.92	0.00	268.92
71405 - Service Contracts-Individuals	0.00	0.00	0.00	0.00
71620 - Daily Subsistence Allow-Local	0.00	1,519.35	0.00	1,519.35
71635 - Travel - Other	0.00	3.17	0.00	3.17
72311 - Fuel, petroleum and other oils	0.00	199.04	0.00	199.04
72415 - Courier Charges	0.00	54.24	0.00	54.24
72425 - Mobile Telephone Charges	0.00	198.06	0.00	198.06
72505 - Stationery & other Office Supp	0.00	202.59	0.00	202.59
73120 - Utilities	0.00	7,831.02	0.00	7,831.02
76120 - Unrealized Loss	0.00	72.65	0.00	72.65
76125 - Realized Loss	0.00	0.65	0.00	0.65
76130 - Unrealized Gain	0.00	-117.46	0.00	-117.46
76135 - Realized Gain	0.00	-0.42	0.00	-0.42
Total for Fund 04000	0.00	119,064.20	0.00	119,064.20

Fund : 30000 (PROGRAMME COST SHARING)

71305 - Local Consult.-Sht Term-Tech	0.00	31,275.23	0.00	31,275.23
71405 - Service Contracts-Individuals	0.00	5,649.88	0.00	5,649.88
72130 - Svc Co-Transportation Services	3,821.08	0.00	0.00	3,821.08
72220 - Furniture	0.00	175.97	0.00	175.97
72311 - Fuel, petroleum and other oils	0.00	2,105.38	0.00	2,105.38
72505 - Stationery & other Office Supp	1,375.38	2,634.57	0.00	4,009.95
73120 - Utilities	0.00	23,384.06	0.00	23,384.06
73410 - Maint. Oper of Transport Equip	0.00	1,659.39	0.00	1,659.39
74210 - Printing and Publications	398.49	32,085.36	0.00	32,483.85
74215 - Promotional Materials and Dist	0.00	4,971.33	0.00	4,971.33
75105 - Facilities & Admin - Implement	0.00	10,686.51	0.00	10,686.51

Handwritten marks/signatures

Combined Delivery Report By Project



UN Development Programme
Report ID: unglcdrp

Page 2 of 5
Run Time: 12-02-2019 18:02:44

Project Id : 00060926 GEF:PIMS 4220/FSP BD-Rationali	Period : Jan-Dec (2018)
Output # : 00076932 Aires protégées	Impl. Partner : 02996 National Execution
	Location : TGOBAP2001- RESREP

	Govt Exp	UNDP Exp	UN Agencies Exp	Total Exp
75705 - Learning costs	19,001.37	0.00	0.00	19,001.37
75711 - TrnWrkshp&Conf - Stipends	24,127.09	0.00	0.00	24,127.09
76120 - Unrealized Loss	0.00	403.48	0.00	403.48
76125 - Realized Loss	0.00	104.29	0.00	104.29
76130 - Unrealized Gain	0.00	-463.77	0.00	-463.77
76135 - Realized Gain	0.00	-106.59	0.00	-106.59
Total for Fund 30000	48,723.41	114,565.09	0.00	163,288.50
Fund : 62000 (GEF Voluntary Contribution)				
71205 - Intl Consultants-Sht Term-Tech	0.00	22,366.84	0.00	22,366.84
71305 - Local Consult.-Sht Term-Tech	0.00	82,242.52	0.00	82,242.52
71360 - Local Consult-Security	0.00	169.08	0.00	169.08
71405 - Service Contracts-Individuals	0.00	11,464.12	0.00	11,464.12
71605 - Travel Tickets-International	0.00	4,552.76	0.00	4,552.76
71620 - Daily Subsistence Allow-Local	0.00	575.62	0.00	575.62
71625 - Daily Subsist Allow-Mtg Partic	7,227.77	2,459.22	0.00	9,686.99
72115 - Svc Co-Natural Resources & Env	0.00	71,415.83	0.00	71,415.83
72130 - Svc Co-Transportation Services	1,056.16	688.37	0.00	1,744.53
72311 - Fuel, petroleum and other oils	1,050.01	1,463.35	0.00	2,513.36
72425 - Mobile Telephone Charges	0.00	169.45	0.00	169.45
72505 - Stationery & other Office Supp	422.42	5,344.13	0.00	5,766.55
72510 - Publications	0.00	917.83	0.00	917.83
72705 - Hospitality-Special Events	0.00	0.00	0.00	0.00
73120 - Utilities	13.86	0.00	0.00	13.86
73410 - Maint, Oper of Transport Equip	0.00	274.75	0.00	274.75
74210 - Printing and Publications	0.00	26,415.59	0.00	26,415.59
74225 - Other Media Costs	296.91	0.00	0.00	296.91
74505 - Insurance	0.00	187.29	0.00	187.29
75705 - Learning costs	53,353.68	18,225.00	0.00	71,578.68
76120 - Unrealized Loss	0.00	461.18	0.00	461.18
76125 - Realized Loss	0.00	1.82	0.00	1.82
76130 - Unrealized Gain	0.00	-438.83	0.00	-438.83
76135 - Realized Gain	0.00	0.00	0.00	0.00
Total for Fund 62000	63,420.81	248,955.92	0.00	312,376.73
Total for Dept : 37805	112,144.22	482,585.21	0.00	594,729.43
Dept: 37808 (Togo - Poverty Reduction)				
Fund : 04000 (Core Programme, UNU Centre)				
76120 - Unrealized Loss	0.00	117.46	0.00	117.46
76130 - Unrealized Gain	0.00	-72.65	0.00	-72.65
Total for Fund 04000	0.00	44.81	0.00	44.81
Total for Dept : 37808	0.00	44.81	0.00	44.81

MP 96

Combined Delivery Report By Project



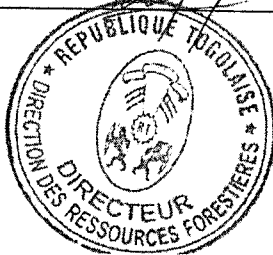
UN Development Programme
Report ID: unglcdrp

Page 3 of 5
Run Time: 12-02-2019 18:02:44

Project id : 00060926 GEF:PIMS 4220/FSP BD-Rationali	Period :	Jan-Dec (2018)		
Output # : 00076932 Aires protégées	Impl. Partner :	02996 National Execution		
	Location :	TGOBAP2001- RESREP		
	Govt Exp	UNDP Exp	UN Agencies Exp	Total Exp
Total for Output : 00076932	112,144.22	482,630.02	0.00	594,774.24
Project Total :	112,144.22	482,630.02	0.00	594,774.24

Signed By : Y. ACTAR FIAU *Mathis* Date : 20/02/2019

Signed By : YAO Mawouéna APLA *Yuyuf* Date : 26/02/2019





UN

UN Development Programme
Report ID: unglcdrp

Combined Delivery Report By Project

Page 4 of 5
Run Time: 12-02-2019 18:02:44

Selection Criteria :

Business Unit : TGO10
Period : Jan-Dec (2018)
Selected Project Id : 00060926,00104540
Selected Fund Code : ALL
Selected Dept. IDs : B0378
Selected Outputs : 00076932

Project Id : ALL	Period : Jan-Dec (2018)
Output # : ALL	Impl. Partner :
	Location :

	Govt Exp	UNDP Exp	UN Agencies Exp	Total Exp
37805 - Togo - Energy & Environmnt	112,144.22	482,585.21	0.00	594,729.43
37808 - Togo - Poverty Reduction	0.00	44.81	0.00	44.81

MP 46.



Funds Utilization

Selection Criteria :

Business Unit : TGO10
 Period : Jan-Dec (2018)
 Selected Project Id : 00060926,00104540
 Selected Fund Code : ALL
 Selected Dept. IDs : B0378
 Selected Outputs : 00076932

Project/Award: 00060926 GEF:PIMS 4220/FSP BD-Rationali

Period : As at Dec 31, 2018

Output #	Impl. Partner	UNDP AMOUNT
00076932	:02996 National Execution	
	Outstanding NEX advances	11,894.79
	Undepreciated Fixed Assets	0.00
	Unamortized Intangible Assets	0.00
	Inventory	0.00
	Prepayments	0.00
	Commitments	55,046.82

FB 9.